

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL DU
MARCHÉ N° DNCMP/195 /F/2025-2026 POUR LA
FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'INSS.**

Date de publication : 29 / 5 /2026

Date d'ouverture des offres : 19 / 10 /2026

1 Objet

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques à l'INSS.

2 Financement du marché

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, budget 2026-2027.

3 Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture et l'installation des équipements prévus sont à exécuter dans un délai de soixante (60) jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive (après signature de la Lettre de Commande) du marché.

4 Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut pas participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 153, 161 et 162 du Code des Marchés Publics du Burundi.



5 Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22269526 ou 22269527, contre versement de vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° CC10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique au premier étage. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

6 Présentation des offres

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'Un Million Neuf Cent Quarante Sept mille Franc Burundais (1 947 000 FBU), conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.

Les offres devront être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Elles seront soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22 26 9508 ou 22 26 9544 au plus tard le 14/01/2026 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7 Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

8 Date et heure limites de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 14/01/2026 à 9 heures précises.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.



9 Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le...../...../2026 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

10 Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- 1) La garantie bancaire de soumission en original suivant le modèle en annexe ;
- 2) Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- 3) L'attestation de non-redevabilité délivrée en original par l'INSS et encours de validité ;
- 4) L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR et encours de validité ;
- 5) Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF)
- 6) L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce et en cours de validité ;
- 7) Une lettre d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché (suivant le modèle en annexe) ;
- 8) Une adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- 9) Une copie du registre de commerce ;
- 10) Une copie de statuts juridiques ;
- 11) Une lettre de garantie d'au moins une année pour le bon fonctionnement des Équipements à fournir avec engagement de remplacer les pièces défectueuses ou autres éléments en cas de dysfonctionnement ;
- 12) Déclaration de non conflit d'intérêt signée par le Représentant du soumissionnaire ;
- 13) Spécifications techniques proposées ;
- 14) Prospectus et fiche technique.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- 1) La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- 2) Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- 3) Le délai d'exécution du marché ;
- 4) Devis quantitatif et estimatif



En cas de groupement :

- 1) Chaque membre du groupement doit fournir l'attestation de non-redevabilité en original et encours de validité délivrée par l'INSS, l'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée en original par les Services de l'OBR et encours de validité, le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF), l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce et en cours de validité, une adresse fixe et connue, une copie de statuts juridiques ;
- 2) Une procuration notariée autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à agir au nom du groupement ;
- 3) Un accord notarié d'association entre tous les membres du groupement ;
- 4) Le NIF du groupement.

N.B : L'absence et/ou la non-conformité de l'un des documents cités au point 10 ci-haut entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

11 Critères d'évaluation

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée la moins disante.

En cas d'égalité des montants offerts par deux ou plusieurs soumissionnaires, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles

12 Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269544 ou 22269574 ou 22269572.

Bujumbura, le 23...../....09... / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS


Emmanuel MIBURO
Général Major